

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome V (1854)**

village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et distribution de poste de Conliège ; perception de Vevy ; succursale ; à 6 km de Conliège et 11 de Lons-le-Saunier.
Altitude : de Publy, 523^m ; du château de Binans, 639^m ; du château de Beauregard, 667^m.

La commune de Binans a été réunie à celle de Publy le 3 janvier 1822.

Le territoire est limité au nord par Conliège, Briod, Vevy et Verges, au sud par Nogna et Buron, à l'est par Blye, Mesnois et Verges, et à l'ouest par Nogna, Revigny et Conliège. Binans et Beauregard font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Revigny, à Vevy, à Nogna, à Verges, à Conliège, au château de Beauregard, et de Binans à la route impériale n° 78.

Publy et Binans sont situés sur le premier plateau des basses montagnes du Jura, Ils forment deux quartiers séparés. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en chaume, en tuiles ou en laves.

Population : en 1614 : de Publy, 15 ménages, et de Binans, 12; population en 1790 : de Publy, 434 habitants ; de Binans, 117 ; population réunie en 1846, 548 habitants ; en 1851, 527, dont 262 hommes et 265 femmes ; population spécifique par km carré, 73 habitants ; 131 maisons, savoir : à Publy, 94, et à Binans, 27 ; 138 ménages. Les fermes de Beauregard, incendiées depuis plusieurs années, n'ont pas. été rétablies.

État civil : Les plus Anciens registres de l'état civil datent de 1669.

Vocabulaire : saint Nicolas.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Publy a reçu les cotes 5 E 355/3 à /10. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 6265 à 6273, 3 E 8164 et 8165, 3 E 10519 à 10522 et 3 E 12488. Tables décennales : 3 E 1182 à 1190.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 903 à 905, 5 Mi 1285, 2 Mi 459, 2 Mi 1143 et 1144, 2 Mi 1861 et 1862, 5 Mi 7 et 8 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1817 : surface territoriale, 388^h ; surface imposable, 384^h, savoir : 222 en terres labourables, 108 en bois, 41 en parcours, 9 en prés, 1^h 92^a en friches, 1^h 10^a en ruines et murgers, 71^a en sol et aisances de bâtiments, 38^a en jardins, et 10^a en abreuvoirs, d'un revenu cadastral de 5.808 fr. ; contributions directes en principal, 3.802 fr.



Le sol, léger et froid, est d'une fertilité moyenne et produit du froment, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des haricots, du chanvre, des pommes de terre, des fourrages artificiels, peu de foin et de seigle. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse, quelques chevaux, beaucoup de mulets, des moutons, des chèvres et des volailles ; 30 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire du minerai de fer qui a été exploité à Binans pour les forges de Poitte et de Clairvaux, du mauvais sable, de la bonne pierre ordinaire à bâtir et de taille.

Les habitants fréquentent les marchés de Lons-le-Saunier. Ils sont généralement dans l'aisance. Leurs habitudes de travail, leurs mœurs simples leur méritent l'estime de tous les villages voisins. L'agriculture y fait depuis vingt ans des progrès étonnants. Le développement donné à la culture des plantes fourragères a amené la richesse dans chaque famille.

Il y a deux fruitières, dites du Haut et du Bas, qui appartiennent aux sociétaires. On fabrique dans la première 30.000 kg de fromages, et dans la seconde 19.000 kg.

Les seuls patentables sont : 1 aubergiste, 2 marchands de bois, 1 épicier, 1 maréchal-taillandier et 1 cordonnier.

Biens communaux : une église ; un cimetière en dehors du village ; un presbytère de belle apparence ; une jolie promenade plantée d'arbres d'essences variées, à l'extrémité de laquelle se trouve un oratoire dédié à Notre Dame ; une chapelle à Binans ; une maison commune très convenable, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur, celui de l'institutrice et deux salles d'étude, fréquentées en hiver par 40 à 45 garçons et 25 à 30 filles ; un puits communal à Publy ; 2 belles fontaines et un réservoir à Binans ; cinq mares servant d'abreuvoirs pour le bétail, et 329^h 19^a de pâtures, bois et terres, d'un revenu cadastral de 2.285 fr. Binans a 188^h 34^a de bois, pâtures et broussailles, d'un revenu cadastral de 1.639 fr.

Bois communaux : 137^h 65^a ; coupe annuelle, 4^h 17^a ; Binans, 125^h 27^a ; coupe annuelle, 4^h 16^a.

Budget : recettes ordinaires, 4.306 fr. ; dépenses ordinaires, 4.306 fr.

Bureau de bienfaisance : Il a été fondé par Joseph et Claude-Louis Fuand ; ses revenus sont de 500fr.

NOTICE HISTORIQUE

Deux hautes montagnes, séparées par une gorge étroite, présentent à l'ouest leurs flancs abruptement escarpés et laissent tomber doucement leurs pentes orientales sur les prairies de la rive droite de l'Ain. Du sommet de ces rochers, la vue s'égare avec ravissement sur un paysage d'une éblouissante variété. Les capricieux méandres de la rivière, les nombreux villages semés sur ses bords, les monts Jura, couverts de noirs sapins, au-dessus desquels se découpent les cimes neigeuses du Mont-Blanc, les pics bleuâtres du Bugey, les ruines fantastiques des châteaux de Saint-Sorlin, de l'Aigle, de Mont-rivel, de Mirebel, de Pymont, de Montmorot, les plaines de la Bourgogne, composent sur tous les points de l'horizon un merveilleux panorama.

C'est sur ces deux montagnes qu'à l'avènement de la féodalité, les sires de Coligny élevèrent les châteaux de Binans et de Beauregard, destinés à être le centre de vastes seigneuries. Déjà à l'époque romaine, de puissants castels occupaient ces sommités. Ils se reliaient à un système de fortifications ayant pour but de protéger à la fois le cours de l'Ain et la voie de Salins et de Poligny à Orgelet et à Lyon, qui passait à Vevy et à Publy, où elle a conservé le nom de *vie de Salins* ou de *vie d'Orgelet*. Un autre chemin, d'une incontestable antiquité, appelé le *chemin Blanc* ou le *chemin de Rette (recta via)*, tendait de Lons-le-Saunier et du camp de Coldres à Blye, où on traversait l'Ain à l'aide d'un bac. Les ruines de villas trouvées derrière Blye, près de Mesnois et de Poitte, non loin du château de Beauregard, les nombreux

terres funéraires dont sont jonchés les pâturages de Blye, les *tumuli* encore intacts dispersés sur le territoire de Publy, à la *Croix des Monceaux*, à la *Côte des Morts*, le camp de Coldres, ne peuvent laisser aucun doute sur l'importance stratégique des châteaux de Binans et de Beauregard au moment où les plaines qui s'étendent à leurs pieds, converties en champ de bataille, devinrent le théâtre de sanglantes actions. Les éminences du Châtelet, de Châtel-Belin, de Rochejean, qu'on rencontre au bord du chemin de Rette, devaient être surmontées de *vigies* construites pour détendre la castramétation de Coldres.



Certaines traditions conservées sur la Vouivre, sur la fontaine au Loup, sur le chemin aux Prêtres, sur le culte rendu à *Belenus* (Apollon) au village de Blesney, où ce dieu avait probablement un temple, nous autorisent à penser que des *oppida* celtiques précédèrent même les castels romains de Binans et de Beauregard. Aucun lieu, en effet, ne pouvait être plus favorable pour offrir un refuge aux campagnes environnantes, lorsque la guerre éclatait. Sur le prolongement de la montagne de Binans, on remarque au nord une cavité circulaire d'une profondeur inconnue, appelée l'*abîme de Pierre-Feu*. Son diamètre est de 7 à 8^m à son ouverture. Une excavation exactement semblable existe près des ruines du château de Polignac, dans la Haute-Loire. Des archéologues distingués ont émis l'opinion qu'à l'exemple d'autres cavités souterraines, l'abîme de Polignac avait servi, à l'époque romaine, à rendre des oracles ; d'autres ont supposé qu'il datait seulement du moyen-âge et qu'il avait pour but d'établir une communication souterraine entre la forteresse féodale et les dehors du château. Cet abîme a été déjà déblayé jusqu'à une profondeur de 60^m, et les fouilles ont mis à découvert la naissance de la galerie qui, partant du fond de la cavité, se dirigeait jusqu'à la base extérieure est du rocher. Ces recherches nous font désirer que l'abîme de Pierre-Feu devienne l'objet d'explorations semblables de la part des géologues et des antiquaires de notre pays.

Des bulles des papes Anastase IV et Adrien IV, en faveur de l'abbaye de Château-Chalon et de la chartreuse de Vacluse, mentionnent, en 1153 et 1154, l'*oppidum* et le *castrum* de Binans, le *castrum* de Saint-Saturnin (Saint-Sorlin) et celui de Beauregard, *de Bello-Respectu*.

Seigneurie de Binans, *Bynan*, *Bignant* ou *Binant*. Cette seigneurie, qualifiée de baronnie, comprenait dans l'origine le bourg, le château et la ville de ce nom, Blye, Nogna, Poitte, Verges, Publy et Briod. Conliège, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Claude, ayant été inféodé, à titre d'association, en 1216, par Bernard, abbé de ce monastère et évêque de Belley, du consentement de son chapitre, avec la terre de Vernantois, à Étienne, comte vassal de Bourgogne, et à Jean de Chalon, son-fils, fut annexé à cette baronnie par Renaud de Bourgogne. Le seigneur avait sur Binans, Blye, Vevy, Briod, Conliège et une partie de Publy, la justice haute, moyenne et basse qu'il faisait exercer par un bailli, un juge châtelain, un procureur d'office, un greffier, des sergents, messiers et forestiers. La haute justice sur Verges fut démembrée de Binans en 1434, et annexée à la prévôté de ce lieu. Au fief de la prévôté de Publy était attachée la justice moyenne et basse sur un grand nombre de meix. De la seigneurie dépendaient les moulins et battoirs banaux de Conliège, les fours banaux de chaque village, les moulins, battoirs et foule de Blye, sur la rivière d'Ain, des dîmes, des cens, des domaines, des redevances en grains et en argent, de vastes forêts et moitié de la rivière d'Ain, du côté de Blye.

Les bourgs de Binans, Blye et Conliège avaient reçu des chartes de franchises qui assuraient à leurs habitants de nombreux privilèges. Il y avait dans chacun de ces lieux un signe patibulaire pour l'exécution des criminels. Une foule de fiefs et d'arrière-fiefs relevaient de cette baronnie.

Seigneurs de Binans : Les sires de Binans étaient issus de l'illustre famille de Coligny, souveraine du pays de Revermont. Le premier seigneur connu de cette terre est *Roland* de Binans, chevalier, vivant en 1147, père de Guy 1^{er} de Binans et de N... de Binans, épouse d'Hugues de la Baume, troisième du nom, seigneur de la Balme-sur-Cerdon, qui donna aux chartreux de Meyria tout ce qu'il possédait dans leurs limites du chef de son épouse.

Guy I^{er}, sire de Binans, ayant donné à Bernard, abbé de Rosières (de 1164 à 1184 les biens qu'il avait à Vescles et l'usage des parcours, forêts et cours d'eau sur tous ses domaines, en présence de Guy, chapelain de Blye(*Ble*), de Ponce, chapelain de Saint-Etienne (de Coldres), d'Etienne, clerc, d'Aymon de



Vertamboz et d'Albéric, son vassal (*client*), de Ponce de Monnet, de Guy de la Palme et d'Oger de Binans, fit approuver cette donation par Guichard, archevêque de Lyon. Vers le même temps, il donna, du consentement de Marchise, son épouse, aux religieux du Miroir, une cuite de sel aux salines de Lons-le-Saunier.

Guy II, sire de Binans, après avoir contesté cette donation, la confirma, en 1247, avec Agnès, son épouse, en présence de Jean de Chalon l'Antique et d'Amédée, sire de Coligny. Il reconnut tenir en fief du comte Jean de Chalon, son château de Binans, jurable et vendable envers ce prince, ainsi que tous les droits qui en dépendaient (février 1254, n. st.). Ce seigneur laissa deux fils : *Renaud* et *Guillaume*. Ce dernier fut la tige de la maison des Binans-Chambéria, qui subsista avec éclat jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

Renaud, sire de Binans, chevalier, reconnut que son père avait tenu son château en fief d'Isabelle de Courtenay, épouse de Jean de Chalon l'Antique, et en fit lui-même hommage à Jean de Chalon-Auxerre I^{er}, sire de Rochefort et d'Orgelet (septembre 1269). S'étant permis d'épouser une demoiselle de Brancion sans l'autorisation de son suzerain, il vit ses terres, confisquées comme coupable de forfaiture. Jacques d'Augicourt, châtelain de Montaigu, vint l'assiéger dans sa forteresse avec des forces si imposantes, qu'il capitula sans combattre. D'Augicourt entra dans le donjon avec sa troupe et y arbora les bannières du comte d'Auxerre. Il y était installé depuis plusieurs mois, lorsque Jean de Binans, qui avait été châtelain du château, s'empara par surprise de cette place et en chassa d'Augicourt. (Attestation d'Augicourt, délivrée en 1293.)

Dans le traité qui eut lieu, au mois de juin 1279, entre Otton V, comte palatin de Bourgogne, et Renaud de Bourgogne, son frère, il fut convenu que ce dernier aurait Binans avec tous ses fiefs et dépendances ; mais les arbitres eurent soin de stipuler qu'il n'en jouirait qu'après que ce domaine aurait été recouvré, preuve évidente que Renaud de Binans était parvenu à se maintenir dans sa possession. La confiscation finit cependant par recevoir son effet, car, dans la déclaration fournie, en 1294, par le comte Otton au roi Philippe-le-Bel, ce prince fit figurer parmi les fiefs que tenait de lui Renaud de Bourgogne, à titre de partage, Montaigu, le Pin, Binans, Montfleur, Pymorin et Dramelay.

Les sujets de la seigneurie gagnèrent à ce changement de domination, car Renaud de Bourgogne ne tarda pas à accorder une charte de franchises aux habitants des bourgs de Binans (1295), de Blye et de Conliège (1303).

Alix de Montbéliard, épouse de Jean II de Chalon-Auxerre, recueillit Binans dans la succession de Renaud de Bourgogne, son père, et en habita souvent le château.

En mariant Henriette de Chalon, sa fille, avec Huguenin ou Hugues V de Vienne, fils de Philippe III de Vienne, sire de Pagny (24 mai 1358), cette princesse lui donna la propriété des château, bourg, ville et châtelainie de Binans, ne s'en réservant que l'usufruit pendant sa vie et le droit de disposer de la suzeraineté en faveur de l'un de ses fils.

Jean de Vienne, II^e du nom, surnommé la *Longue-Barbe*, l'aîné des enfants d'Hugues de Vienne, eut la baronnie de Binans dans son lot. Il s'allia, le 15 décembre 1384, avec Henriette de Vergy, dame de Fontaine-Française, veuve de Jean de Longwy qu'elle avait épousé le 30 juin 1379. Son contrat de mariage fut passé en présence d'Etienne, comte de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, d'Henri, seigneur d'Orbe, son fils, d'Henri, comte de la Roche, seigneur de Villersexel, de Jacques de Vergy, seigneur d'Autrey, de Jean de Vienne, sire de Roulans, amiral de France, de Vauchier de Vienne, seigneur de Mirebel, et de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges.

Ce prince contribua puissamment à chasser de la châtelainie de Montréal la Corne de Rougemont, qui, à la tête d'une bande de brigands, s'était emparé de plusieurs châteaux-forts de Franche-Comté (1402), et fut l'un des conseillers les plus influents de la duchesse de Bourgogne pendant le temps que le duc Jean-sans-Peur fut retenu à Paris pour le gouvernement du royaume. Henriette de Vergy avait pris en affection le château de Binans et y séjournait fréquemment lorsque son mari était loin d'elle. Cette dame testa le mercredi après Quasimodo 1428, et mourut peu de temps après. Elle fut inhumée dans l'église de l'abbaye de Tulley.



Par le contrat de mariage signé au château de la Marche, le 23 mai 1405, de Jean III de Vienne et d'Henriette de Granson, Jean II de Vienne donna à Henri, son frère, seigneur de Neublans et de Seillenard, pour le cas où il mourrait sans enfants, ses terres de Pagny et de Binans, avec substitution en faveur du futur époux, son neveu. Ayant survécu à Henri de Vienne, son frère, et à Jean de Vienne, son neveu, il institua pour son héritier universel (11 février 1436, n. st.) Gérard de Vienne, son petit-neveu, fils de Jean III et d'Henriette de Granson. Son testament fut publié en la chancellerie du duché de Bourgogne, au siège de Saint-Laurent-lez-Chalon, le 22 février suivant.

Gérard de Vienne, sire de Pagny et de Binans, en mariant Jeanne de Vienne, sa sœur, avec Jean de Longwy, seigneur de Gevry et de Fontaine-Française (24 novembre 1436), lui promit, pour ses droits paternels et maternels, une somme de 7.000 fr. Etant mort jeune, sans avoir de postérité, il laissa toute sa fortune à sa sœur,

Jean de Longwy mourut le 22 janvier 1462 (n. st.), et Jeanne, son épouse, le 7 septembre 1472. Leurs enfants furent: Gérard, Etienne, Jean et Philippe de Longwy.

Gérard de Longwy, damoiseau, seigneur de Pagny et de Binans après la mort de sa mère, épousa, le 14 septembre 1463, *Jeanne*, fille de Thiébaud de Neuchâtel et de Bonne de Château-Vilain, et mourut sans enfants.

Jean de Longwy, II^e du nom, son frère, recueillit sa succession ; mais il n'en jouit pas longtemps, étant décédé sans laisser de postérité, peu de temps après son mariage avec Philiberte de Bauffremont.

Philippe de Longwy devint, après la mort de ses frères, seigneur de Binans, à l'exclusion d'Etienne, son aîné, alors évêque de Mâcon. Allié, en 1481, à Jeanne de Bauffremont, il en eut quatre fils et deux filles, savoir : *Jean*, *Antoine*, *Christophe*, *Etienne*, *Charlotte* et *Jeanne*.

Jean de Longwy, III^e du nom, chevalier, sénéchal héréditaire de Bourgogne, baron de Pagny, de Binans , seigneur de Gevry-sur-le-Doubs et de Fontaine-Française, épousa Jeanne, bâtarde d'Angoulême, fille naturelle de Charles I^{er}, comte d'Angoulême, et sœur naturelle du roi François I^{er}, dont il eut trois filles : *Françoise*, *Claude-Louise* et *Jacquette*.

Ce seigneur étant mort en 1521, un immense procès s'engagea entre sa veuve et Christophe de Longwy, frère du défunt, seigneur de Longepierre et de Rahon. Ce dernier prétendait que les terres de Pagny, Fontaine-Française, le Petit-Noir, Neublans et Fletterans devaient lui appartenir, savoir : Pagny, en vertu de la substitution contenue dans la donation entre-vifs faite, le 11 septembre 1507, par Gérard de Longwy en faveur de Jean III de Longwy, et les autres seigneuries en vertu de la substitution contenue au testament fait, le 4 mai 1508, par Jean II de Longwy en faveur de Gérard, son frère, et des enfants de Philippe de Longwy, ses neveux. Jeanne d'Orléans répondait au nom de ses filles mineures, que Christophe de Longwy ayant promis, en épousant Anne de Neuchâtel, que le premier fils qui naîtrait de son mariage quitterait le nom et les armes de Longwy pour prendre ceux de Neuchâtel, avait fait injure à la mémoire de Gérard et de Jean de Longwy, ses oncles, et s'était rendu par là indigne de recueillir une portion quelconque de leur héritage. Un traité intervint cependant, le 3 août 1522, par lequel Jeanne d'Orléans abandonna à son beau-frère la baronnie de Binans avec Conliège, son annexe.

Christophe de Longwy, baron de Binans, laissa d'Anne de Neuchâtel trois filles qui portèrent de grands biens dans la maison de Rye, dont elles épousèrent trois frères, savoir : *Antoinette*, Joachim de Rye, grand-sommelier de l'empereur Charles-Quint ; *Louise*, Gérard de Rye, et *Jeanne*, Marc de Rye. Un procès gigantesque s'engagea entre ces trois sœurs au sujet du partage des successions de leurs père et mère, et dura depuis 1577 jusqu'en 1623.

Antoinette de Longwy, dame de Binans, avait eu de Joachim de Rye *Françoise* de Rye, qui épousa en premières noces *Claude-François*, fils de Marc de Rye, son cousin-germain, dont elle fut instituée héritière universelle, et se remaria avec *Léonor Chabot*, seigneur de Pagny, comte de Charny et de



Buzançais, grand-écuyer de France, devenu plus tard gouverneur du duché de Bourgogne, et mort à Saint-Jean-de-Losne le 12 juillet 1597.

Marguerite, fille puînée de Léonor Chabot, porta la terre de Binans dans la maison de Lorraine. Elle avait épousé Charles de Lorraine, 1^{er} du nom, qui fut depuis créé duc d'Elbeuf à son retour de Flandres, où il avait suivi le duc d'Alençon en 1581. Ce prince fit des prodiges de valeur à la bataille de Fontenoy-Française, et décéda en 1605. Sa femme mourut le 27 septembre 1652, à l'âge de 87ans. Leurs enfants furent : Charles II, Henri, Claude-Eléonore, Henriette, Françoise et Catherine.

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et de Charny, baron de Binans, chevalier des ordres du roi, pair et grand-écuyer de France, grand-sénéchal de Bourgogne, gouverneur des pays d'Anjou et général des armées de Sa Majesté, épousa, le 31 janvier 1639, Marguerite de Cambour, dont il se sépara le 24 septembre 1665, et mourut au mois de juillet 1666. Ses folles prodigalités compromirent tellement sa fortune, que ses enfants furent obligés de renoncer à sa succession. Sa veuve se fit adjuger, en imputation sur sa dot, le 19 octobre 1666, tous les biens immeubles de cette succession.

Par une transaction passée le 18 octobre 1671, cette princesse abandonna à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, pair et grand-écuyer de France, et à Catherine de Neuville, son épouse, le comté de Charny, la baronnie de Binans, Conliège, la vicomté de Neublans, les terres de Rye, Beauvernois, Fletterans, Montagu, la sénéchaussée de Dijon, la maison et les biens de Beaune et un hôtel à Paris, situé dans le faubourg Saint-Germain, moyennant une pension viagère de 24.000 fr.

Au mois de février 1688, le comte d'Armagnac et son épouse vendirent la baronnie de Binans et Conliège à Catherine de Chevières de la Chenay, veuve de Pierre Bulet, argentier ordinaire de la grande écurie du roi. Ces biens appartenaient, en 1747, à M^{me} d'Estrabonne, et furent acquis, de 1752 à 1755, par M^{me} Pascale-Antoinette-Emilie Petit de Marival, épouse de Charles-Louis-Joachim, chevalier, marquis de Chastellier-Dumesnil, grand'croix de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur-général de cavalerie, gouverneur et commandant en chef des ville et château de Brouage en Saintonge, et lieutenant-général commandant en chef de la province de Dauphiné.

François-Esprit, chevalier, marquis de Chastellier-Dumesnil, baron de Binans en vertu de la donation qui lui fut faite de cette seigneurie, le 23 avril 1763, par sa mère, décédée à Besançon en 1778, chevalier de Saint-Louis, mestre-de-camp, lieutenant commandant et inspecteur du régiment du colonel-général de hussards, gouverneur de Lons-le-Saunier, épousa au château de Versailles, en présence du roi, de la reine et de la famille royale, le 23 avril 1786, Marie-Elisabeth-Auguste-Frédérique des Deux-Ponts, comtesse de Forbach, fille de Christian IV, prince palatin du Rhin, duc de Bavière et des Deux-Ponts, comte de Veldentz, Sponheim, Ribeaupierre, etc., et de Marie-Anne, comtesse de Forbaech, etc.

Ce seigneur, d'une bonté et d'une charité inépuisables, habitait ordinairement le château de Publy et testa le 17 octobre 1787. Il mourut à Forbach au service du gouvernement français, comme colonel de hussards, le 25 mars 1790, laissant deux enfants, savoir : Antoinette-Marie-Anne-Françoise-Eléonore-Elisabeth-Esprit-Christine-Guillaume-Jacqueline-Nicolas, et Christiane-Denise de Chastellier-Dumesnil. Cette dernière mourut le 26 avril 1790.

M^{me} la douairière Dumesnil émigra ; mais, pour empêcher la confiscation des biens de sa fille, elle la renvoya habiter le château de Publy au mois de janvier 1794, et elle-même vint la rejoindre en vertu d'une autorisation des consuls, du 29 mai 1800.

M^{lle} Dumesnil épousa en premières noces (1817) M. Anne-Louis-Jean-Baptiste-Théodore de Ligneris, dont elle eut M. Maximilien -Joseph - Auguste - Théodore- Emilp-Marie-Esprit-Antoine de Ligneris, demeurant actuellement au château de Méréglise (Eure-et-Loire), et se remaria avec M. le vicomte Jean-Baptiste-Joseph-Philibert d'Hervilly, colonel d'état-major. Cette dame, qui habita de longues années le château de Publy qu'elle affectionnait singulièrement, mourut le 28 mars 1850.

Le domaine utile de Binans et la terre de Publy furent adjugés, à l'audience des criées du tribunal de

première instance de Paris, le 24 mars 1852, à M. Charles-Victor Gauvain, avocat, demeurant à Vesoul, qui a revendu la forêt de Pierre-Feu et la montagne de Binans avec ses ruines, le 3 avril 1853, à M^{me} Charlotte-Albine Chaillet de Grand-Fontaine, épouse de M. André-Jean-Baptiste Chômereau de Saint-André, de Verges, possesseur actuel.



Armoiries : La maison de Binans portait : d'azur à la bande dentelée d'or, accompagnée de six croisettes de même.

Château de Binans : Il était bâti au sommet d'une montagne et dominait une grande partie de la vallée de l'Ain et le premier plateau des basses chaînes du Jura. Il se composait d'un énorme donjon carré entouré de murs et de fossés creusés dans le roc vif, et précédé par une porte flanquée de deux tours et par un pont-levis ; d'une place pour les retrahants, fermée à l'est par une porte avec pont-levis, et d'une maison-forte au sud, aux angles de laquelle étaient quatre grosses tours. Une porte voûtée fermée par une herse, donnait accès dans la maison-forte. Trois chemins rapides conduisaient, l'un au donjon, l'autre au château et le troisième sur la place réservée aux retrahants. Une chapelle dédiée à Notre Dame et à saint Jean-Baptiste occupait le premier étage d'une des tours. Une citerne circulaire recevait l'eau des toits du château. L'emplacement de la forteresse avait une surface de 45^a 70^c ; les pâturages et les broussailles qui l'environnaient, autrefois en vergers, étaient d'une étendue de 120^a.

Ce château, réputé pour très fort, était défendu en temps de guerre par un si grand nombre d'hommes, que les ennemis osaient rarement l'attaquer. Jean II de Chalon-Auxerre s'y défendit longtemps, en 1353, contre les troupes réunies de Guillaume de Flandres, comte de Namur, troisième mari de Catherine de Savoie, et de l'abbé de Saint-Claude. Thiébaud de Chauffour, à la tête de ses bandes de routiers, tenta plusieurs fois de s'en emparer en 1361, mais il fut constamment repoussé. Les troupes de Louis XI, irritées de n'avoir pu soumettre cette forteresse, incendièrent le bourg qui était à ses pieds. L'armée d'Henri IV se présenta à la fin de juillet 1595 pour en faire le siège. Guillaume Rhobin, qui en était capitaine, jugea prudent de capituler et promit une forte rançon pour sûreté de laquelle il fut emmené en otage à Lyon, avec cinq autres habitants des plus riches. La reddition de cette place entraîna celle de beaucoup d'autres. Pendant tout le temps que dura le siège de Lons-le-Saunier, en 1638, les habitants de Conliège restèrent enfermés dans le château de Binans où ils avaient caché tous les titres de la commune et de la fabrique. Cette forteresse fut démantelée en 1668 par ordre de Louis XIV. Les ruines qui subsistent sont très imposantes. La salle dite *des Dames*, suspendue au bord du précipice, est presque entière. La partie inférieure du donjon, des fragments de la maison-forte et du mur d'enceinte s'élèvent encore à une grande hauteur. Le capitaine Lacuzon se maintint dans ces mesures pendant presque toute l'année 1671.

Le comte d'Alvelda, gouverneur de la province, confisqua en 1673 les revenus de la baronnie, parce que cette terre appartenait au comte d'Armagnac, attaché à la cour de France.

Bourg de Binans : Au pied oriental de la montagne de Binans se groupait un bourg, clos de murs et de portes, qui était peuplé de nobles, de bourgeois et de marchands. Les habitants de Conliège, de Blye et de Publy devaient s'y retirer en cas d'imminent péril de guerre, et contribuer aux réparations de ses fortifications. Ils se rédimèrent de l'obligation de garder les portes, moyennant une redevance en avoine et en argent, par différents traités qui se succédèrent de 1377 à 1477.

Renaud de Bourgogne accorda une charte de franchises aux bourgeois de ce bourg (1295), leur permit d'élire deux prudhommes pour l'administration de leurs affaires, et leur confirma la propriété de leurs forêts et de leurs pâturages. Ce bourg, en partie ruiné par les troupes de Louis XI, en 1479, fut complètement abandonné à la suite des guerres de 1595 et de la peste de 1596. Il n'en reste plus de vestiges.

Binans-la-Ville ou *les Granges de Binans* : Au nord-ouest du château est une rue bordée d'une double ligne de maisons qui formaient le quartier dit *la Ville de Binans*. A côté, se trouve une légère éminence appelée *l'Aule*, sur laquelle étaient construits une halle et l'auditoire de la justice. Il s'y tenait un marché le samedi de chaque semaine et deux foires par an.



A l'extrémité septentrionale de la rue s'élève une chapelle qui fut fondée par les habitants et consacrée le 7 mars 1548 par François Simard, suffragant de l'archevêque de Besançon. Cette chapelle était desservie par un vicaire de Blye. Le patronage en appartenait à l'abbé de Saint-Claude à cause du prieuré de Saint-Sorlin. Cet édifice, composé d'un clocher, d'une tribune, d'une nef et d'un chœur, renferme le portrait d'Alexandre Fauconnet, cardinal, peint en 1724. Ce prélat était originaire de Champagnole ou de Marigny.

Une autre chapelle, dédiée à sainte Barbe et à sainte Marguerite, existait à quelque distance du village, au nord. Elle avait été fondée le 23 février 1551 par le sieur Barbier de Binans, prêtre, proto-notaire du Saint-Siège apostolique, chanoine et confrère de Saint-Georges en l'église cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon. M. d'Olivet fit réunir, en 1712, les revenus de cette chapelle à la chapelle de sa maison de Mirebel. Cet édifice, vendu nationalement en 1796 au sieur Prost, fut démoli peu de temps après. La statue de sainte Barbe qu'il renfermait a été transférée dans la chapelle de Notre- Dame.

Prévôté : Une branche cadette de la maison de Binans tenait à titre héréditaire les offices de châtelain du château et de prévôt du bourg de Binans. *Albéric* de Binans vivait en 1184. *Ulric* de Binans, chevalier, après avoir longtemps querellé les moines de Rosières au sujet de certains droits qu'il prétendait dans leurs domaines du chef de Jacquette, son épouse, fille d'Henri de Vaudrey, renonça à ses réclamations et promit, sous peine d'excommunication, de ne plus les inquiéter à l'avenir. Jean de Chalon l'Antique consentit, en 1227, à se porter garant de cette promesse. *Guy* était prévôt du bourg de Binans en 1381. De cette branche cadette sortirent plusieurs membres établis à Rochefort, à Raynans et à Montmorot. Roset de Binans fut la souche des seigneurs du nom de Vertamboz et de Verges.

Seigneurie de Beauregard : Elle comprenait le château et le village de ce nom, Blesney, Mesnois, Turon, Buron et une partie de Poitte. Le seigneur avait sur ces villages la justice haute, moyenne et basse, des redevances en grains et en argent, la banalité des fours et des moulins et moitié de la rivière d'Ain, en face de la seigneurie. De cette terre, qui relevait du château de Pymont, dépendaient de vastes pâturages, des forêts, des terres arables et des prés d'une grande étendue.

Seigneurs : L'alliance d'un sire de Monnet avec une fille d'un sire de Coligny fit entrer Beauregard dans la maison de Monnet, ainsi que le constatent plusieurs chartes de l'abbaye de Balerne.

Jean de Monnet, fils puîné de Rodolphe, fut seigneur de Beauregard et de Charésier en partie. Il fit don aux moines de Balerne de 20 mesures de froment à prélever sur ses dîmes de Mesnois. Alix, sa veuve, échangea, en 1248, ce qu'elle avait dans les dîmes de Boissia et de Charésier contre la précédente donation.

Odon de Monnet, fils de Jean, chevalier, sire de Beauregard, seigneur de Doucier, Villars, Marigny, Virechâtel, céda, en 1260, à l'abbaye de Saint-Claude, la part qui lui appartenait dans les dîmes de Thoiria, et reprit en fief, l'année suivante, de Jean de Chalon l'Antique, la terre de Beauregard et tout ce qu'il possédait sous sa mouvance.

Robert de Monnet, fils aîné d'Odon, seigneur de Beauregard, quitta le nom de sa maison pour prendre celui de Beauregard, sous lequel il reprit, en 1290, envers Jean de Chalon, ce qu'il tenait de son fief. Il eut de son mariage avec Marguerite de Commercy, fille de Gaucher II de Commercy, sire de Château-Vilain et de Montrivel, et de Marguerite de Bellesvivre, 1^o *Jean*, sire de Beauregard, qui fit hommage, au mois de juin 1325, à Philippe de Vienne, sire de Pymont, du château de Beauregard, et 2^o *Vauchier*, sire de Beauregard, héritier de son frère, qui remplit le même devoir au mois d'août 1327. *Guillemette* de Beauregard, sa fille, recueillit sa succession et épousa Humbert de Savigny (Savagna), chevalier, mort avant 1372.

Leurs enfants furent *Jean* et *Jeannette*. La terre de Beauregard se divisa entre eux. Jean de Savagna, seigneur de Beauregard en partie, fut témoin, en 1400, du mariage de Jean de la Baume, seigneur de Pesmes, avec Jeanne de Chalon.

Marguerite de Savagna, fille de Jean, porta moitié de cette seigneurie en dot à Guy de la Pallu, son époux, seigneur de Virechâtel, et la laissa à Hugues de la Pallu, son fils, chevalier, comte de Varax, vicomte de Salins, maréchal de Savoie, lieutenant-général pour le roi en Dauphiné. Ce seigneur, mort en 1502, avait épousé en secondes noces Antoinette de Polignac, dont il eut *Jean-Philibert* de la Pallu, chevalier de l'ordre de Savoie, comte de Varax et de la Roche, vicomte de Salins et lieutenant-général pour le duc de Savoie au gouvernement de Bresse. Ce seigneur hérita de moitié de la terre de Beauregard et testa en 1527, laissant tous ses biens à Jean de la Pallu, son cousin.



Jean de la Pallu, comte de Varax et de la Roche, seigneur de Beauregard en partie, mourut le 9 janvier 1544, ne laissant que deux filles.

Le château de Beauregard et moitié de la seigneurie furent acquis par Chrétien de Villelume, seigneur de Montsaugéon, Monnet, Rans, etc. Claude-Philippe de la Chambre, sa veuve, marquise de Meximieux, les revendit, vers l'an 1600, au nom de Claudine de Villelume, sa fille, à Benoît Charreton, seigneur de Chassey, baron de Pymorin. Anne-Antoine Charreton, fille de cet acquéreur, porta ces biens en dot à Guillaume du Villey, seigneur de Magny, mort en 1610, puis à Claude Bouton, baron de Pierre, son second mari. Cette dame en disposa en faveur de Claude-Antoine du Louverot, seigneur de Rambey, qui laissa pour héritiers Claude-François du Louverot, son fils, baron du Pin, et Thérèse du Louverot, épouse de François de Daubert, seigneur d'Aubœuf, ses enfants.

M. et M^{me} de Violet, qui avaient acquis la seigneurie de Beauregard de M^{lle} d'Aubœuf, la revendirent, le 10 juillet 1731, à MM. Jean-Baptiste Vernier et Charles-Hector Vernier. Ce dernier, seigneur de Blesney, mourut, laissant sa part à son frère, qui institua pour son héritier universel M. Charles-Louis Blandin, seigneur de Châlain. Les ruines du château appartiennent actuellement à MM. Trouillot, de Perrigny.

L'autre moitié de la seigneurie appartenait, en 1430, à Nicolas Rollin, seigneur d'Authume, et eut dès-lors les mêmes possesseurs que Présilly.

Château de Beauregard : Il se composait d'un énorme donjon carré, flanqué d'une tourelle en encorbellement, d'une maison-forte et de grangeages entourés par une enceinte de fossés creusés dans le roc vif. Claude-Philippe de la Chambre, veuve de Chrétien de Villelume, data de la première chambre de la galerie de la chapelle du château de Beauregard la vente qu'elle fit, le 17 février 1597, de la chevence de Vitrey, à Benoît Charreton, seigneur de Chassey.

Cette forteresse ne fut démolie qu'en 1668, en vertu des ordres de Louis XIV. La maison-forte a disparu sans laisser de traces. Le donjon a conservé toute sa hauteur.

Fief de la Sale à Publy : Il consistait en un château, avec la justice moyenne et basse sur certains meix, dans le quart du four banal de Publy, en une portion de dîmes et en domaines. Il appartient pendant plusieurs siècles à la famille Gaignare. Hugues Gaignare, chevalier, seigneur de Pannissières en Bresse, par son testament du 1^{er} décembre 1543, en disposa en faveur d'Anne Gaignare, sa nièce, veuve d'Aimé de Laubespain, chevalier. On trouve ce fief possédé, en 1623, par Mathieu de Lezay, sieur de Moutonne. Si fut acquis, le 2 décembre 1652, par Jean Meynier, capitaine commandant le château de la Chaux, et par Catherine de Moustier, son épouse.

Jean-Claude Meunier de la Sale, leur fils et leur héritier, mourut en 1695, laissant sa succession à Philibert-Joseph-Emmanuel de la Sale et à Magdeleine-Louise-Josèphe de la Sale, ses enfants.

Philibert-Joseph-Emmanuel Meynier réunit à son fief celui de l'Aigle, qu'il acquit en 1707. M^{me} la douairière du Chastellier-Dumesnil acquit ces deux fiefs de Joseph Meynier de la Sale (23 avril 1777), de M. de Saint-Maur, notaire à Conliège (10 avril 1754), de Guy-François-Balthazar de Toquet de Montgefond, marquis de Meximieux, et de Désiré-François-Xavier Simon, doyen du parlement de Besançon (10 et 11 avril 1768), et les incorpora à la baronnie de Binans.

Château : Le château de la Sale était construit sur une éminence, au centre du village de Publy ; il était



flanqué de tours et entouré de murs et de fossés. Les Français furent obligés de sacrifier beaucoup d'hommes pour s'en rendre maîtres en 1640.

M. Philibert-Joseph-Emmanuel Meynier de la Sale le fit reconstruire au commencement du XVIII^e siècle, l'entoura d'un beau parc et fit disparaître tout ce qu'il y avait de féodal dans sa physionomie.

Il se compose actuellement d'un grand corps de logis ayant un rez-de-chaussée, deux étages et des mansardes, divisés en 38 pièces ; de vastes caves ; d'une basse-cour renfermant un bâtiment dans lequel se trouvent trois remises, le logement du garde et une belle cave voûtée, et un autre bâtiment renfermant une grange et cinq écuries ; de jardins et de bosquets d'une surface de 1^h 78^a. Il y avait sur la promenade une tour en pierre qui servait de moulin à vent. Ce château, qu'habitèrent longtemps MM. de Chastellier-Dumesnil et M^{me} de Ligneris, a été acquis, en 1852, par M. Gauvain, qui le possède actuellement.

Fief de l'Aigle, à Publy. Il appartenait au XIV^e siècle à Guillaume de Fromentes, seigneur de l'Aigle, qui le transmit à Jeanne, sa fille, mariée en 1410 à Jean de Vaudrey. Ce seigneur en fit hommage, au nom d'Antoine et de Guillaume de Vaudrey, ses enfants, le 15 mai 1423, à Jean de Vienne, seigneur de Pagny et de Binans. Antoine de Vaudrey fit le même devoir en 1431 et eut pour successeur Claude de Vaudrey, son fils, mort sans postérité après avoir légué une partie de ses biens à Claude et Antoine de Laubespain, ses neveux. Joachim de Laubespain, chevalier, seigneur de l'Isle, Publy, l'Aigle, Villers-les-Bois, capitaine du château de Joux, légua sa fortune à Marguerite Perrenot, dame de Vennes, épouse en premières nocces d'Antoine de Laubespain et veuve en secondes nocces de Ferdinand de Lannoy, gouverneur d'Artois, bailli d'amont et capitaine de la ville de Gray. Ce fief fut vendu par décret sur le marquis de Laubespain, en 1704, et acquis par Jean-Claude, marquis de Montagu, baron de Boutavant, qui subrogea à son acquisition Antoine-Joseph du Tartre de Laubespain, seigneur de Chilly, Larnaud, Bornay. Ce dernier le revendit, le 12 avril 1707, à Philibert-Joseph-Emmanuel Meynier, sieur de Publy. Dès ce moment, le fief de l'Aigle fut réuni à celui de la Sale.

Il consistait dans la moyenne et basse justice sur certains meix de Publy ; en cens, dîmes, portion du four banal, corvées ; en une redevance de 6 gros par feu sur chaque ménage de Vaux-sous-Bornay, et en portion de dîmes sur Saint-Maur.

Évènements divers : Tous les villages des seigneuries de Binans et de Beauregard souffrirent horriblement des guerres de 1636 et de 1674. Ils restèrent longtemps complètement abandonnés. Le curé de Saint-Maur écrivait au baron d'Arnans, en avril 1640, que depuis son départ les Français n'avaient pas cessé un seul jour de les assaillir. Trois garnisons assemblées avaient fixé leurs résidences, l'une au château de Publy, l'autre dans l'église de Saint-Maur et la troisième dans le village de Revigny, et de là se livraient aux excès les plus effrénés.

Le 28 décembre 1673, les Français entrèrent à Conliège, mirent à mort le meunier et enlevèrent tout ce qui se trouvait dans sa maison. En 1674, M. d'Apremont et le marquis de Listenois séjournèrent pendant quinze jours dans ce bourg avec deux mille hommes tant cavaliers que fantassins, et s'emparèrent des grains que les habitants de Publy et de Briod venaient de livrer pour les cens dus au seigneur. Les paysans de Poitte ayant tous pris la fuite, la garnison française d'Orgelet pilla toutes les maisons sans en excepter une seule. Les habitations de Conliège restèrent aussi désertes pendant plus de six mois.

Maladrerie : Au sud de Publy, à la jonction de plusieurs chemins, est un champ appelé *à la Malatière*. Là, était l'hospice destiné aux malades atteints de la lèpre.

Église : Publy dépendait de la paroisse de Saint-Etienne-de-Coldres. Il y avait dans le village une chapelle dédiée à saint Nicolas, dont Anséric, archevêque de Besançon, confirma la possession à l'abbaye de Baume en 1133. Elle était desservie par un vicaire amovible résident. Une sentence de l'officialité, du 29 mai 1566, condamna les habitants à construire une maison pour loger ce vicaire.

Le 14 août 1593, le chapitre de Baume, comme curé primitif, permit de fonder dans cette église une chapelle en l'honneur de sainte Barbe, à condition que les oblations qui s'y feraient resteraient la

propriété des religieux et que le chapelain prêterait serment entre leurs mains de leur en rendre un compte fidèle. La chapelle Saint-Renobert fut fondée, en 1695, par Catherine de Moustier, veuve de M. Meynier de la Sale, et devait servir exclusivement à l'usage des seigneurs de Publy. Une confrérie de Sainte-Barbe, pour les hommes et les femmes, fut érigée dans cette église le 19 novembre 1702. D'après les statuts, les confrères ne pouvaient engager aucun procès avant d'avoir tenté les voies de la conciliation devant le prieur et les cinq officiers de la congrégation, érigés chaque dimanche en tribunal.



Dès l'an 1619, les habitants furent en instance pour faire desservir leur église par un vicaire perpétuel, mais ils n'y purent parvenir.

L'église est proche du château et se compose d'un clocher, d'une nef et de deux chapelles. Elle est très décemment décorée.

Biographie : Ce village est la patrie de Pierre-François *Charnut*, né le 24 novembre 1788, capitaine d'infanterie et chevalier de la légion d'honneur, et des officiers *Vuillaumiez* et *Verpillat*.

Bibliographie : Archives du château de Publy. — Annuaire du Jura, années 1840 et 1846. — Archives départementales du Jura.